



## LIGNES DIRECTRICES ATTESTATION

Patch RGPD



## Table des matières

---

<b>PATCH RGPD</b>	<b>3</b>
1. <i>Suivi de version</i>	3
2. <i>Interlocuteur</i>	3
3. <i>Objet et définition</i>	4
3.1. <i>Objectif et bénéfices</i>	4
3.2. <i>Tarification</i>	4
4. <i>Conditions de délivrance</i>	5
4.1. <i>Délai d'implémentation du PATCH</i>	5
4.2. <i>Restitution</i>	5
4.3. <i>Grille d'évaluation</i>	5
5. <i>Conditions d'intégration</i>	7
5.1. <i>Logos</i>	7
5.2. <i>Mise en forme et implémentation</i>	7
5.3. <i>Date de validité</i>	7

NE PAS REPRODUIRE SANS AUTORISATION



# PATCH RGPD

## 1. Suivi de version

Nom	Version	Date	Auteur
Lignes directrices – Patch Steredenn	1.0	03.06.22	FLC
Lignes directrices – Patch Steredenn	1.1	01.02.23	FLC
Lignes directrices – Patch RGPD	1.2	24.07.23	FLC
Lignes directrices – Patch RGPD – Mise à jour tarification	1.3	17.11.23	FLC

  

Statut	Validé
--------	--------

## 2. Interlocuteur

Contact	
Interlocuteur	Frédéric Le Corre
Numéro de téléphone	06.84.27.56.99
Adresse électronique	fred.lc@steredenn.io



## 3. Objet et définition

### 3.1. Objectif et bénéfices

En proposant la mise en place d'une attestation RGPD sur votre site internet ou plateforme, **STEREDENN** entend vous assurer plusieurs avantages.

Le premier avantage qui découle plus largement de votre démarche de mise en conformité aux obligations du RGPD et de la Directive e-Privacy, est de **rassurer les utilisateurs** de votre site/plateforme. La mise en conformité d'un site comporte des éléments visibles par tous, mais la conformité complète n'est pas forcément visible immédiatement. C'est pourquoi la présence du **PATCH RGPD** sur votre site permettra d'assurer à vos utilisateurs que vous remplissez correctement vos obligations et que vous respectez leurs droits et libertés.

Le deuxième avantage consiste à **offrir une meilleure visibilité à votre site/plateforme** notamment vis-à-vis de vos clients, utilisateurs, prospects et de la concurrence. Un site pouvant certifier par la délivrance d'un **PATCH** qu'il est conforme à la date de délivrance et ce pour une période d'une année (hors modification majeure ou refonte du site) est un gage de qualité et de sérieux pour la vitrine de vos activités.

Le troisième avantage, et non des moindres, est celui de **vous rassurer vous-même** en cas de contrôle de l'Autorité de contrôle (**CNIL**). **STEREDENN** a déjà accompagné des entreprises dans le cadre d'un contrôle par la CNIL et connaît en conséquence les modalités pratiques de son déroulement ainsi que le niveau des exigences attendues. C'est pourquoi vous pourrez être rassurés sur les exigences figurant dans nos points de contrôle permettant d'attester de votre conformité en cas de contrôle de votre site. Lors de la délivrance du **PATCH** vous sera également remis un **certificat** justifiant du niveau de votre site et de la validité du **PATCH**.

### 3.2. Tarification

En lien avec les conditions de délivrance (cf. chapitre 4 ci-dessous), l'investissement pour la délivrance du **PATCH RGPD** peut varier selon les cas :

Cas de figure	Description des actions	Tarifs
Réalisation d'un audit du site/plateforme ou application	Audit + contre audit des implémentations + PATCH valable pour une durée d'1 an	Tarif adapté sur demande en fonction de la complexité du site et du périmètre
Demande de renouvellement du PATCH	Un PATCH a déjà été délivré - aucune modification / des modifications mineurs sur le site = PATCH délivré et mis à jour  Sous réserve que le site n'ait pas subi une refonte complète ou majeure	250 €



**Note 1** : cette tarification ne s'applique que pour le périmètre d'un seul site internet / plateforme / application.

**Note 2** : si le CLIENT qui demande la délivrance du **PATCH** ne remplit pas l'ensemble des exigences nécessaires, STEREDENN ne sera pas en mesure de lui fournir le **PATCH** s'il n'effectue pas les correctifs adressés. Un strict respect des préconisations et recommandations en cas de contre-audit est nécessaire pour la délivrance du **PATCH RGPD**.

## 4. Conditions de délivrance

### 4.1. Délai d'implémentation du PATCH

Le **PATCH** ne pourra être délivré que si les mesures correctives ont été correctement implémentées dans un délai de **trois (3) mois**. Durant cette période, des échanges pourront avoir lieu avant et après la réalisation du ou des contre-audits d'implémentation. A défaut, **STEREDENN** ne sera pas en mesure de délivrer le **PATCH STEREDENN**.

### 4.2. Restitution

A l'issue de chaque audit réalisé par STEREDENN une restitution est organisée. Cette restitution d'environ 30 min reviendra sur le niveau de conformité du site ou plateforme visé et les éventuelles mesures correctives à mettre en place ou qui restent à mettre en place. A la suite des implémentations des modifications et éventuels échanges avec le CLIENT, le site se voit délivrer le PATCH RGPD.

### 4.3. Grille d'évaluation

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des points de contrôle génériques issus du cahier des charges de STEREDENN pour la délivrance du **PATCH RGPD**. Cette grille d'évaluation pourra évoluer en fonction du site demandeur.

Thème	Référence	Point de contrôle	Exigence	Statut
<b>Cookies</b>				
	COO_1	Première connexion	Comportement des cookies lors de la première connexion au site	OK
	COO_2	Bandeau d'information	Présence d'un bandeau d'information correctement configuré	AMELIORABLE
	COO_3	Gestionnaire de cookies	Au regard des finalités de cookies, bon paramétrage du gestionnaire et description	PAS OK
	COO_4	Consentement	Respect du consentement de l'utilisateur dans le paramétrage des cookies	OK
	COO_5	Dépôt lors des phases de navigation	Aucun cookie non identifié ou ne respectant pas le consentement de l'utilisateur ne doit être déposé sur le terminal	AMELIORABLE
<b>Mentions d'information de niveau 1</b>				
	INF_1	Formulaire de contact	Présence d'une mention d'information de niveau 1 adéquate	OK

LIGNES DIRECTRICES ATTESTATION



INF_2	<b>Formulaire de contact</b>	Vérification de la gestion des cases à cocher	AMELIORABLE
INF_3	<b>Inscription newsletter</b>	Vérification de la modalité d'inscription et de l'information mise à disposition	PAS OK
INF_4	<b>Recrutement</b>	Présence d'une mention d'information de niveau 1 adéquate	OK
INF_5	<b>Recrutement</b>	Vérification de la gestion des cases à cocher	AMELIORABLE
INF_6	<b>Minimisation</b>	Vérification du respect du principe de minimisation par les formulaires	PAS OK
INF_7	<b>Autre(s)</b>	Vérification de la conformité d'autres éléments d'information et de collecte de données	OK
<b>Politique de protection de données</b>			
POL_1	<b>Présence d'une politique de protection des données personnelles</b>	Information complète des utilisateurs sur les traitements de données personnelles mis en œuvre au travers du site	OK
<b>Politique de cookies</b>			
PCO_2	<b>Présence d'une politique de cookies</b>	Information complète des utilisateurs en matière de cookies	OK
<b>Mentions légales</b>			
MEN_1	<b>Information des utilisateurs</b>	Vérification de la présence de toutes les mentions obligatoires attendues	OK
MEN_2	<b>Information des utilisateurs</b>	Séparation des politiques	AMELIORABLE
<b>Sécurité</b>			
SEC_1	<b>HTTPS</b>	Vérification du déploiement du protocole sécurisé HTTPS visant à assurer la sécurité des échanges entre le navigateur et l'internaute	OK
SEC_2	<b>Protocoles TLS</b>	Configuration adéquate du TLS pour veiller à la sécurisation des échanges	AMELIORABLE
SEC_3	<b>Suites de chiffrement</b>	Configuration adéquate des suites de chiffrement	PAS OK
SEC_4	<b>Dispositif de contrôle de bots</b>	Mise en place d'un contrôle anti-bot conforme et correctement configuré	OK
SEC_5	<b>Comptes utilisateurs</b>	Sécurisation adéquate des comptes utilisateurs	AMELIORABLE
SEC_6	<b>CMS</b>	CMS à jour	PAS OK
SEC_7	<b>Hébergement</b>	Vérification des modalités d'hébergement du site	OK



## 5. Conditions d'intégration

### 5.1. Logos



### 5.2. Mise en forme et implémentation

Pour être valablement implémenté sur le site internet du Client, le PATCH devra suivre les règles d'implémentation suivantes :

- **Taille** : Le PATCH pour être valablement implémenté sur le site doit respecter une taille minimale de 150px par 150px afin de le rendre correctement lisible
- **Emplacement** : Le PATCH délivré doit nécessairement figurer sur la page d'accueil du site internet du Client. Il peut par exemple figurer dans le pied de page mais devra respecter les autres critères nommés dans le présent document
- **Couleur** : Aucune modification des couleurs du logo n'est autorisée
- **Date de validité** : La date de validité présente sur le logo du PATCH ne doit en aucun cas être modifiée par le Client à la suite de sa délivrance par STEREDENN
- **Lien** : Sur le logo du PATCH, doit être intégré le lien suivant : <https://steredenn.io/patch-rgpd-site-web-steredenn>

### 5.3. Date de validité

Le **PATCH** délivré par **STEREDENN** est valable pour une durée d'une (1) année à compter de la transmission du logo et certificat de délivrance de **STEREDENN** au CLIENT.

Passée cette date, le **PATCH** n'aura plus de valeur pour le CLIENT qui en dispose et devra procéder à son retrait. Si le Client souhaite, passé ce délai, disposer du **PATCH** pour une durée équivalente supplémentaire, il devra s'affranchir du montant correspondant au renouvellement. S'il y a lieu, un contre audit de vérification pourra être réalisé. A cette occasion un nouveau **PATCH** à jour devra être transmis par **STEREDENN** avec les mêmes conditions de validité que pour le précédent.